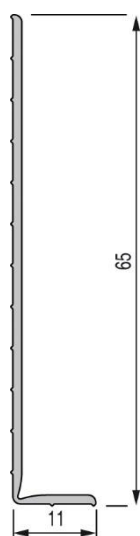
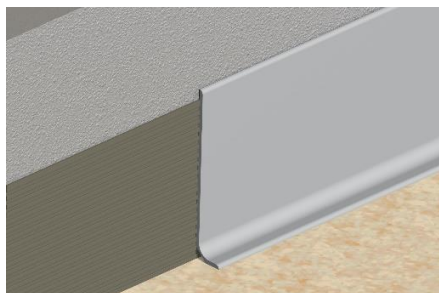
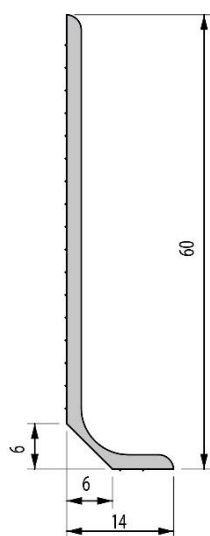
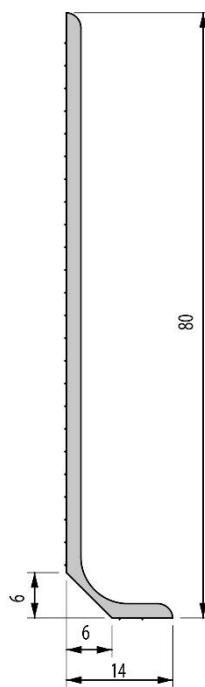
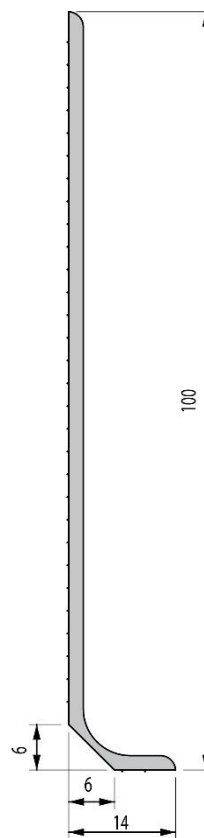


FT080 – Plinthes souples en PVC SG7C, SP6, SP8 et SP10*Modèle SG7C**Modèle SP6**Modèle SP8**Modèle SP10***Descriptif**

Plinthes en PVC souple pour la protection et la décoration des pieds de murs.

Grande flexibilité.

Matériau résistant à l'humidité.

Fixation : à coller.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Attention, selon l'exposition (au soleil derrière une baie vitrée par exemple) ou les amplitudes thermiques auxquelles sont exposées les plinthes, les phénomènes de dilatation et de rétraction peuvent être importants.

Matières

- PVC souple (dureté Shore A : 85).
- Coloris noir ou gris selon le modèle.

Références

Modèle	Hauteur	Couleur	Longueur	Référence
SG7C	65 mm	Gris	50 m (0/+0,2 m)	18 07 570
SP6	60 mm	Noir	25 m (0/+0,2 m)	18 08 010
		Gris		18 08 030
SP8	80 mm	Noir		18 08 040
		Gris		18 08 060
SP10	100 mm	Noir		18 08 070
		Gris		18 08 090

Mise en œuvre

- Stocker les profilés à la température ambiante du local à équiper pendant au moins 24 heures avant le chantier.
La température du local doit être comprise entre +15°C et +25°C pendant les 24 heures avant le chantier et lors de la pose des plinthes.
- Éliminer toute trace de poussière, de vieille colle ou d'adhésif sur les supports.
- Éliminer toute trace grasse avec un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options ci-dessous) ou acétone.
Ne pas utiliser de l'essence ou du White-Spirit qui sont des produits gras.
- S'assurer que les supports sont parfaitement secs, qu'ils sont solides et ne se désagrègent pas.
Ne pas appliquer le produit sur un vieux béton, un plâtre de mauvaise qualité, etc.
- L'utilisation d'un primaire est fortement conseillée sur tous les supports poreux (primaire à base de résines acryliques par exemple).
- Couper la plinthe à la longueur souhaitée.
- Suivre les instructions du fabricant pour l'application de la colle.
- Appliquer la colle à la base du mur (sur une hauteur correspondant à la hauteur de la remontée en plinthe) ou dérouler la colle sèche sur le mur.

- Réaliser un double encollage et respecter un temps de gommage si nécessaires (suivre les préconisations du fabricant de colle).
En cas d'utilisation de la colle sèche Wall-Tape PVC (voir § option ci-dessous), retirer le film de protection sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts sur la colle.
- Poser la plinthe en contact avec la colle, à la base du mur.
Pour l'utilisation avec de la colle sèche, une fois la plinthe positionnée en contact avec la colle sur 30 cm environ, retirer progressivement le reste du film de protection de la colle tout en pressant légèrement la plinthe sur le mur.
- Bien comprimer la plinthe et maroufler sur toute la longueur.
- Attention de ne pas étirer la plinthe au moment de la pose (risque de retraits aux extrémités du produit ultérieurement).

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Stockage

- Stocker à température ambiante (+20°C / -10°C) et à un taux d'humidité de 50% (\pm 10%).
- Stockage horizontal, non gerbable.

Options

WALL-TAPE PVC :

- Double-face spécial plinthe en PVC souple
- Rouleau de 50 mm x 50 m
- Réf. 37 47 180
- FT n°411



VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03